

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT PIÉTONNIER AU-DESSUS
DE LA RIVIÈRE DU CAP ROUGE DANS L'ARRONDISSEMENT DE
SAINTE-FOY – SILLERY – CAP-ROUGE

SECTION I

DESCRIPTION DES TRAVAUX

1. Les travaux de construction d'un pont piétonnier sur la rivière du Cap Rouge dans l'Arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge comprennent la construction et l'installation des fondations de pieux et de béton, des structures d'acier, des surfaces de marche, des éléments architecturaux tels que balustrades, mains courantes, mobilier urbain, des appareils d'éclairage, des éléments de signalisation ainsi que tous les travaux connexes nécessaires à la bonne réalisation de l'ouvrage.

SECTION II

DESCRIPTION DES SERVICES PROFESSIONNELS

2. Les services professionnels requis pour la réalisation des travaux décrits à l'article 1 comprennent les services professionnels en architecture et en ingénierie civile, structurale et électrique incluant les relevés sur place, l'élaboration des concepts, des esquisses préliminaires et définitives, la préparation des plans et devis d'exécution, l'analyse des soumissions et les recommandations afférentes, la surveillance des travaux et la production des plans tels que construits, les services professionnels pour le contrôle de la qualité des matériaux (laboratoire), les services professionnels en archéologie (si requis), l'évaluation des impacts environnementaux et les demandes d'autorisation auprès du MDDEP.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût des travaux et des services professionnels décrits aux articles 1 et 2, incluant toute dépense connexe ou imprévue, s'élève à la somme de 1 200 000 \$.

TOTAL : 1 200 000 \$

Annexe préparée le 14 janvier 2010 par :

Chantal Émond, ing.
Service de la gestion des immeubles